



Politique énergétique

Nucléaire: cool down

23.07.2026

D'un coup d'oeil

- La retouche de la loi sur le nucléaire décidée par le Parlement est contestée par un référendum, qui relance le débat pour ou contre cette technologie.
- Une votation aura probablement lieu en février 2024 sur ce référendum.
- Les vrais enjeux du scrutin sont la sécurité d'approvisionnement de la Suisse et le retour aux citoyens du droit de dire oui ou non à d'éventuels projets de centrales.

Comme si la canicule ne suffisait pas, les esprits s'échauffent à nouveau sur le nucléaire, suite à la décision parlementaire de lever son interdiction. Les partisans et adversaires échangent des salves d'arguments, qui ont un sérieux air de déjà-vu. Ces redites risquent fort de lasser les Suisses bien avant l'inévitable votation sur le référendum lancé par les anti-nucléaires. Elles placent surtout le débat sur le mauvais terrain. Car nous ne voterons pas pour ou contre cette technologie, mais sur la possibilité de se prononcer sur d'éventuels projets. Elles occultent aussi le vrai enjeu de ce scrutin : la sécurité d'approvisionnement future de la Suisse.

Sur le nucléaire, c'est le peuple qui conserve et conservera le dernier mot. Le vote de 2017 n'a pas banni cette technologie à tout jamais, mais interdit au Conseil fédéral d'accorder une autorisation générale à un projet. Toute la réglementation du nucléaire reste inscrite dans la loi, y compris le référendum possible contre cette autorisation. Si l'interdiction tombe, les citoyens retrouveront simplement le droit de dire oui ou non à un projet de centrale. Les opposants devraient s'en réjouir, mais auraient-ils peur que le peuple défasse ce qu'il avait fait ?

Ce n'est pas une question rhétorique, tant le contexte énergétique a changé depuis 2017. L'insécurité est devenue la règle, suite notamment à l'agression russe en Ukraine ou aux conflits au Moyen-Orient. L'approvisionnement énergétique redevient une priorité stratégique des Etats, en particulier en Suisse, où il repose essentiellement sur les énergies fossiles. Le choix de s'en passer à terme fait sens, à condition de se donner les moyens de les remplacer par de l'électricité, et donc de prendre les mesures adéquates pour assurer la sécurité d'approvisionnement électrique.

A vrai dire, nous en sommes encore loin. La production électrique de la Suisse baissera d'un quart, suite à l'arrêt progressif des centrales nucléaires, et la consommation actuelle devrait augmenter d'au moins un tiers pour remplacer les énergies fossiles. Pour relever un tel défi, il s'agit de développer fortement des capacités de production adaptées aux besoins. Le tempo actuel est à la fois mal accordé à ces derniers et beaucoup trop lent. La Suisse doit en effet surtout renforcer sa production hivernale, assurée à 40% par le nucléaire. L'éolien et l'hydraulique s'y prêtent idéalement, mais les chantiers n'avancent pas. Le photovoltaïque progresse en revanche nettement. Ce n'est pourtant pas la solution miracle car il produit peu en hiver et il n'y a pas encore

de système viable pour stocker massivement du courant durant l'été et le consommer en hiver.

La diversité des sources de production restera essentielle pour assurer la robustesse de notre approvisionnement. Le Parlement l'a bien compris. Soutenir sa décision, ce n'est pas ouvrir la porte à de nouvelles centrales nucléaires, mais remettre cette option dans le placard des solutions à disposition et en confier la clé aux Suisses.

L'opinion est parue dans l'AGEFI du 21 juillet



Dominique Rochat

Responsable de projets Senior Énergie, environnement, infrastructures et numérisation